

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 45 (2018)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Sélection : Stress

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Stress



Stress, qui a 41 ans, est au rap suisse, ce que Stephan Eicher est au rock helvète: aussi connu, aussi identifiable. Cette année, il sortira son 7<sup>e</sup> album. Pour ce blanc bec, né sur les rives de la mer Baltique, l'énergie du hip hop prend d'ailleurs ses sources dans le rock, pas dans le groove black. «Je suis rock. J'ai grandi dans des blocs en Estonie. Il n'y avait pas beaucoup de criminalité, car les criminels c'était l'État. On faisait la queue pour le papier toilette et pour le pain et, à défaut d'alcool, les gens buvaient de l'eau de Cologne. Lausanne? Ce lieu a été un havre de sécurité pour moi», a raconté le rappeur dans un reportage de «Vacarme», émission de La Première diffusée en novembre 2017.

La Suisse, l'argent, Stress en parle avec un aplomb et une gouaille formidables. On lui reproche d'avoir fait de la pub pour Coca-Cola. Il défend son choix en se moquant d'un pays qui n'aime pas les stars. «T'as vendu des disques, mec? C'est un problème! T'as fait Coca? C'est un problème! Mais pour moi, quand j'avais 15 ans, boire un Coca, c'était le Graal», explique-t-il.

Stress, qui a fait le pas vers Zurich, est un fervent défenseur d'une Suisse colorée. Il l'a fait savoir en son temps dans des paroles hostiles à l'UDC. «En Suisse allemande, on a beaucoup de musique populiste», a-t-il regretté, éraflant des amis rappeurs. «Certains font de la youtze! Hey, mec, tu peux pas faire de la youtze! On vient de la musique urbaine, notre culture, c'est la mixité!» Businessman engagé? Tel pourrait être l'oxymore décrivant le remuant lascar.

STÉPHANE HERZOG

## Les victimes des mesures coercitives reçoivent 25 000 francs

Cette année, les premières victimes des mesures coercitives à des fins d'assistance reçoivent leur contribution de solidarité. Tous les requérants perçoivent la somme de 25 000 francs. Il s'agit du montant maximum prévu. Des mesures coercitives à des fins d'assistance ont été pratiquées en Suisse jusqu'en 1981. Des dizaines de milliers d'enfants et d'adolescents ont été placés de force dans des exploitations agricoles ou dans des foyers, et beaucoup ont été maltraités ou abusés. Des personnes ont été stérilisées de force, obligées de se soumettre à des essais médicamenteux ou internées sans possibilité de s'opposer juridiquement à ces mesures, parce que leur mode de vie ne correspondait pas aux critères des autorités. Le Parlement a consenti une enveloppe de 300 millions de francs au total à l'automne 2016 pour les contributions de solidarités, calculées en fonction de nombre de demandes attendues, soit moins de 12 000. Toutes les victimes dont les requêtes ont été acceptées pourront donc percevoir le montant maximal prévu.

## Belair Airlines sauvée de l'insolvabilité

La société allemande de participation SBC a racheté Belair Airlines, la filiale helvétique d'Air Berlin. Fin octobre 2017, la compagnie avait cessé ses activités et ouvert une procédure de liquidation. Belair appartient à la compagnie disparue Air Berlin. Dans le cadre de la liquidation prévue, quelque 200 employés avaient été licenciés. S'ils le souhaitent, ils ont été invités à reprendre leur poste de travail. Le transporteur aérien doit reprendre son activité le plus rapidement possible.

## Les chats sauvages de retour à Genève

Après leur éradication il y a plus de 100 ans, les chats sauvages ont à nouveau colonisé le canton de Genève. Des clichés ont ainsi permis d'identifier une dizaine de chats sauvages. Le chat sauvage est un cousin éloigné du chat domestique et figure en Suisse sur la liste des animaux protégés, comme l'explique le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture de Genève. Les derniers chats sauvages aperçus dans le canton de Genève remontent à 1887.

## Fermeture d'un tronçon d'autoroute très ancien

La Suisse et l'Autriche vont être reliées pour la première fois par une autoroute. La question d'une jonction directe à la voie rapide côté autrichien est débattue depuis 54 ans, soit la période depuis laquelle l'autoroute de la région nord-est de la Suisse a été ouverte. Le trafic frontalier emprunte depuis des décennies les routes de campagne et traverse les villages. La construction de la jonction de St. Margrethen en Suisse et Dornbirn en Autriche est prévue pour 2021 au plus tôt et son ouverture pour 2026.